

Offre d'emploi

Chargé.e de mission Pôle Ressources Handicap

CDI de 21h

L'ACEPP38 est la fédération départementale ACEPP des associations petite enfance de l'Isère. Association des Collectifs Parents Enfants Professionnels.

L'association a pour but de développer toute action en faveur de l'accueil des jeunes enfants et de leurs parents et de promouvoir et soutenir toute structure d'accueil de la petite enfance à gestion associative.

Les adhérents du réseau Acepp38 : 41 associations et 1 SCIC qui gèrent plus de 50 lieux d'accueil petite enfance, en majorité des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) mais aussi 2 RPE et 3 LAEP.

Notre mission principale est l'animation du réseau et l'accompagnement des associations adhérentes dans leurs problématiques quotidiennes.

L'ACEPP 38 porte le PRHEJI (Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère) qui a pour objectif de faciliter l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap en élaborant et en menant des accompagnements, des actions de sensibilisation et de formation sur tout le département de l'Isère. Le PRHEJI est porté par 2 associations, Culture Loisirs Vacances (CLV) porte le pôle Enfance-Jeunesse (3-18 ans) et l'Accep38 porte la pôle Petite-Enfance (0-6 ans).

PROFIL DE POSTE

Sous le pilotage opérationnel du ou de la responsable du pôle :

Activité 1 : Contribution au projet global

Être en veille sur les questions du handicap : législation, connaissances scientifiques (lectures, conférences, recherche des bonnes pratiques)

Contribuer à la réponse technique des appels à projets

Co-élaborer et animer des projets communs avec les partenaires

Entretenir les relations partenariales avec l'association CLV, collaborer, mener des actions en coopération,

Tenir à jour le tableau de suivi des actions du PRHEJI et contribuer aux préconisations,

Activité 2 – Création d’outils pédagogiques et de communication :

Créer des outils de sensibilisation (ex : Malle « 4 petits jeux de rien du tout », jeux)

Elaborer et faire vivre des outils de communication dédiés (plaquette, site internet, newsletter...) : rédaction, mise en forme, diffusion.

Activité 3 : Sensibilisation, actions grand public

Mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur les questions du handicap : conférences, groupe métier, groupe parent.

Participer aux actions partenariales lors du Mois de l’accessibilité, Quinzaine de la parentalité...

Activité 4 : Accompagnement des familles

Analyser les demandes des familles et élaborer une réponse adaptée aux besoins

Activité 5 : Accompagnement des professionnels des EAJE et autres lieux petite enfance (LAEP, RPE, ludothèque) (dans et hors réseau Acepp) :

Analyser les demandes des structures et élaborer une réponse adaptée aux besoins

Accompagner les équipes : Travail en étroite collaboration avec les RSAI (Réfèrent santé et accueil inclusif), temps d’observations dans les structures, temps de régulation...

Identifier les besoins de formation : élaboration pédagogique, conduite de formations ou recherche d’intervenants.

Co-organiser et animer des événements professionnels (ex : Journée départementale petite-enfance enfance-jeunesse, Info-réso,...)

Activité 6 : Accompagnement des territoires

Prospecter les territoires intéressés

Créer du lien avec les référents des territoires pour développer la connaissance des actions du Prheji

Structurer et mailler les actions d’un territoire, favoriser l’interconnaissance.

Animation de temps de sensibilisation collectifs

Activité 7 : Accompagnement des professionnel.les de l'accueil individuel

Mener des actions de communication auprès des PMI et des RPE pour développer des partenariats

Elaborer et mettre en œuvre des actions de sensibilisation, animer des interventions auprès des assistantes maternelles

Activité 8 : Formation

Proposer des thématiques de formation, en lien avec les besoins identifiés, et en coordination avec la responsable formation

Concevoir et animer des actions de formation sur le domaine du handicap

Inscription dans les projets Acepp 38 et participation active aux actions de l'association :

Participation aux réunions d'équipe

Collaboration avec la coordinatrice : 1 temps mensuel de coordination avec préparation en amont de l'ordre du jour, temps de travail à la demande en fonction des projets

Représentation ponctuelle de l'association (réunion avec des partenaires, AG des associations du réseau...)

Participation et soutien à l'organisation des temps associatifs : AG, Séminaires avec le CA, Bilans et perspectives, fêtes...

Participation à l'accueil dans les locaux (formations, visiteurs...)

Niveau d'expérience

Diplôme souhaité : Niveau BAC+3 de formation sanitaire ou sociale.

Diplôme et/ou expérience dans le handicap et/ou la petite enfance

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Poste à temps partiel : 21 heures sur 3 jours

Télétravail possible.

Rémunération indicative brute : 18.840 euros annuel pour un 21h/semaine.

Lieu de travail : Saint Jean de Moirans (5min à pied de la gare SNCF de Moirans / Sortie autoroute Moirans centre).

Déplacements dans le département. L'ACEPP 38 dispose d'un véhicule pour l'ensemble de l'équipe (Permis B obligatoire).

INFORMATIONS ET CANDIDATURE

Informations complémentaires au 04 76 35 02 32 auprès de Lucie Limagne

CV et lettre de motivation à adresser à Blandine Sonzogni, présidente de l'ACEPP38 :

- par courrier au 132 impasse des hortensias – 38 430 St Jean de Moirans

- par mail à petite-enfance@prheji.fr

Date limite de candidature : 30 septembre 2025